



Mon employeur refuse la rupture conventionnelle

Par **bengo**, le **04/04/2013** à **12:51**

ca fait dix ans que je suis chauffeur et je voudrais changer de métier mais mon employeur refuse la rupture conventionnelle rnque puis je faire pour partir et recuperer quelque mois de salaire ?nou peut etre une autre solution ?

Par **Lag0**, le **04/04/2013** à **13:34**

Bonjour,rnL'employeur refuse la rupture conventionnelle, c'est son droit.rnVous désirez quitter l'entreprise pour changer de métier, c'est votre droit.rnLa seule solution qui convient à cette situation, votre démission de l'emploi actuel pour en occuper un autre...